

APPEL DE L'ICCI AUX PRODUCTEURS ET IMPORTATEURS

Référencement gratuit des produits sur l'application HalaalMoris

Permettre à un plus grand nombre de producteurs locaux et d'importateurs de référencer leurs produits sur l'application HalaalMoris. C'est l'objectif que s'est fixé la chambre de commerce et de l'industrie islamique.

En septembre dernier, l'Islamic Chamber of Commerce and Industry (ICCI) a lancé l'application mobile HalaalMoris. Elle est désormais disponible sur toutes les plateformes, notamment l'AppStore, Google PlayStore et Huawei AppGallery. L'ICCI s'est résolue à faire de HalaalMoris la référence sur le marché mauricien concernant la compilation et l'identification des

produits et services certifiés halal par les autorités de certification locales ou étrangères reconnues. Les diverses catégories couvrent les produits alimentaires, les produits de beauté et cosmétiques, les produits pharmaceutiques, les volailles, les boulangeries et les restaurants dans un premier temps. Les différentes catégories seront amenées à évoluer au fil des semaines.

RETOURS POSITIFS

Ainsi, suite à de nombreuses réunions tenues par l'ICCI avec les fournisseurs et consommateurs, le besoin d'élargir la portée du projet initial s'est fait sentir. « Il y a eu un besoin de disséminer ce que représente le concept halal à travers des formations, des causeries et des ateliers de travail auprès des entreprises. Les chiffres un mois après le lancement sont prometteurs avec plus de 3 000 utilisateurs qui passent en moyenne 5 minutes quotidiennement sur l'application. On a aussi répertorié plus de 2 000 items dans les diverses catégories de produits et services », soutient la direction de l'organisme.

Pour augmenter



le nombre de produits référencés sur l'application, l'ICCI indique avoir contacté et rencontré les plus grands fournisseurs de l'île dans un premier temps. « Jusqu'à présent, on a eu des retours très positifs. Ils nous ont rapidement donné les détails de tous leurs produits certifiés halal et ils sont très réactifs à nos demandes de vérification. Il faut comprendre que ce n'était pas dans l'habitude des fournisseurs locaux en général de demander à leurs fournisseurs étrangers les certificats mis à jour, ce qui a pris un peu de temps », fait savoir l'ICCI. De ce fait, la procédure de vérification de la validité des certificats et

celle ayant trait à l'identification des produits qui sont couverts par le certificat ont été plus complexes.

Par ailleurs, depuis le lancement de l'application HalaalMoris, l'ICCI soutient avoir reçu des demandes de certification de la part de producteurs et restaurants. Dans ce cas, ces derniers sont dirigés vers les autorités de certifications à Maurice à l'instar du Jummah Masjid Halal Council (JMHC), du Halal Research Committee et de la Jamiat-ul-Ulama of Mauritius (JUM). « L'ICCI n'octroie pas de certificat

halal mais tout ceci est très positif et nous motive dans notre démarche à promouvoir le halal à Maurice à travers la plateforme HalaalMoris. Nous lançons un appel à tous les importateurs et producteurs de produits et services qui sont certifiés halal de nous contacter pour avoir leurs produits référencés sur l'application mobile. Et ce, gratuitement », avance l'ICCI.

Campagne de sensibilisation sur le halal

L'ICCI souhaite à présent sensibiliser davantage de Mauriciens sur le concept du halal à travers une campagne qui se fera en collaboration avec les autorités de certification et autres organisations islamiques. « On a noté une mauvaise compréhension sur le sujet de la part des gens et pas seulement des non musulmans. Certains pensent à tort que seules les viandes doivent être certifiées halal. Or, c'est tout un processus qu'il faut vérifier avant d'octroyer le certificat halal à un restaurant », affirme l'ICCI. Pour l'organisme, cette campagne de sensibilisation doit être menée en concertation avec les consommateurs et les fournisseurs. « On s'inspire beaucoup de ce qui est fait dans d'autres pays qui sont devenus des références dans le domaine. Nous essayons de leur emboîter le pas avec nos moyens du bord », précise la chambre de commerce islamique. Ceux qui souhaitent apporter leur contribution à cette initiative peuvent contacter l'ICCI à l'adresse mail suivante : halaalproject@mauritiusicci.org.

Résoudre une problématique

Il n'existe pas de cadre légal à Maurice sur le halal. Toute personne malintentionnée peut afficher un logo halal sur ses produits ou dans son restaurant. Les consommateurs sont dans le flou en ce qui concerne les produits et services certifiés halal, car certains produits qui ont la certification n'arborent pas le logo alors que d'autres qui ne sont pas certifiés portent le logo. Avec le support et la collaboration des autorités de certification, l'ICCI, à travers l'application HalaalMoris, vise à résoudre cette problématique de deux façons.

Premièrement, seuls les produits et services certifiés halal sont présents sur l'application. Pour être référencé sur HalaalMoris, il faut produire un certificat halal valable. Deuxièmement, l'utilisateur a la possibilité de faire une demande de vérification pour les produits qui arborent le logo halal mais qui ne sont pas (encore) répertoriés dans l'application. Dans ce cas, l'ICCI va contacter le fournisseur pour confirmer si le produit est bel et bien certifié halal.

Il convient aussi de souligner que l'ICCI a également eu des demandes pour une application mobile dédiée aux produits vegan/végétariens.

Référencement gratuit

Si vous souhaitez que vos produits et services certifiés halal soient répertoriés dans l'application mobile HalaalMoris, visitez le site web <http://halaalproject@mauritiusicci.org> ou contactez l'ICCI sur le halaalproject@mauritiusicci.org. Le référencement est gratuit.